

Lucie Couet and Estelle Grandidier

## **L'espace public au cœur de la reconstruction : l'exemple de Martissant à Port-au-Prince, Haïti**

### **Warning**

The contents of this site is subject to the French law on intellectual property and is the exclusive property of the publisher.

The works on this site can be accessed and reproduced on paper or digital media, provided that they are strictly used for personal, scientific or educational purposes excluding any commercial exploitation. Reproduction must necessarily mention the editor, the journal name, the author and the document reference.

Any other reproduction is strictly forbidden without permission of the publisher, except in cases provided by legislation in force in France.

**revues.org**

Revues.org is a platform for journals in the humanites and social sciences run by the CLEO, Centre for open electronic publishing (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Electronic reference

Lucie Couet and Estelle Grandidier, « L'espace public au cœur de la reconstruction : l'exemple de Martissant à Port-au-Prince, Haïti », *Field Actions Science Reports* [Online], Special Issue 9 | 2014, Online since 27 December 2013, connection on 16 January 2014. URL : <http://factsreports.revues.org/2828>

Publisher: Institut Veolia Environnement

<http://factsreports.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document available online on: <http://factsreports.revues.org/2828>

This PDF document was generated by the journal.

Creative Commons Attribution 3.0 License

## L'espace public au cœur de la reconstruction : l'exemple de Martissant à Port-au-Prince, Haïti

Lucie Couet<sup>1</sup> et Estelle Grandidier<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Urbaniste à Fokal  
lcouet@fokal.org

<sup>2</sup>Assistante technique au Gret en Haïti  
grandidier@gret.org

**Résumé.** Dans un quartier construit anarchiquement à Port-au-Prince, théâtre de violences graves dans les années 2000 et partiellement détruit par le séisme du 12 janvier 2010, une ONG française, le GRET, et une fondation haïtienne, FOKAL, ont joint leurs efforts depuis 2007 pour améliorer le quartier. Les activités de ces acteurs se basent principalement sur des interventions sur l'espace public et le bien commun, en particulier l'eau et l'environnement. La gestion communautaire des ressources naturelles occupe une place prépondérante dans la démarche de ces acteurs. Par ailleurs, pour assurer la durabilité des actions mais aussi renforcer l'Etat de droit, ces deux intervenants agissent systématiquement de concert avec les services publics afin de renforcer leurs capacités et d'étendre leur territoire d'intervention. Ce rôle d'interface s'articule autour des activités d'amélioration de l'espace public réalisées dans le cadre du projet.

**Mots clés.** Haïti, Schéma d'aménagement, Reconstruction, Accès aux services de base, Eau potable, Assainissement, Déchets, Espace public, Biens collectifs, Démarche inclusive, Insécurité, Renforcement des capacités, Martissant

### 1. Introduction

Une voiture se fraie un passage sur la route, les marchandes reculent leurs étals, la voiture poursuit péniblement son chemin, les marchandes installent à nouveau leurs bacs, leurs fruits, leurs légumes, refermant la voie.

L'espace public port-au-princien, les rues, les corridors, les places, s'animent le jour de nombreux piétons, du passage des taptap (bus), et des innombrables marchandes installées sur les trottoirs, souvent à même la chaussée. Le commerce informel occupe ainsi une grande partie de l'espace public. Certaines propriétés privées débordent également sur la rue, d'autres ont dû monter jusque dans le lit des ravines. La gestion de ces espaces est complexe. De nombreux quartiers sont mal, voire pas du tout reliés aux réseaux d'électricité, d'éclairage public, d'eau potable, ou ne sont pas desservis par le service de ramassage d'ordures. La gouvernance des services de gestion de la voirie, des réseaux, des ordures, de l'assainissement est très souvent imbriquée entre la commune et l'Etat central. La répartition territoriale des différents services est mal adaptée à la croissance de la métropole, qui a grossi de plus de trois millions d'habitants ces vingt dernières années.

Le séisme du 12 janvier 2010 a aggravé une

situation déjà chaotique. Les sinistrés ont cherché à se loger dans des abris de fortune, devant chez eux ou sur des terrains disponibles, formant des camps temporaires sur les principales places publiques mais aussi sur un grand nombre de trottoirs. L'espace public est devenu partiellement invisible pendant près de deux ans, jusqu'à ce que le gouvernement s'attelle à la complexe tâche du relogement et de l'éviction des occupants des camps à compter de fin 2011. Face à cette situation, la sécurité physique des habitants de la ville, leur mobilité, l'accès aux services publics, la salubrité, sont autant d'enjeux urbains primordiaux négligés. Autant de carences qui affaiblissent la place du citoyen dans la ville et rejaillissent sur la problématique de la construction démocratique. De nombreux bailleurs de fonds et organisations non étatiques se concentrent sur la construction de logements et rencontrent des difficultés liées à l'incertitude foncière, aux problèmes de connexion aux réseaux et à la gestion future des habitations. Comment alors mettre sur pied des projets de reconstruction qui ne consistent pas uniquement en la réalisation de logements mais qui favoriseraient à la fois la formalisation foncière et l'accès aux services ?

Le projet de Martissant, qui a débuté en 2007 avec la Fondation Connaissance et Liberté (Fondasyon Konesans ak Libète ou FOKAL) et le GRET

(anciennement Groupe de Recherche et d'Échanges Technologiques, désormais Gret – Professionnels du développement solidaire), sur financements de l'Union européenne (UE), l'Agence française de développement (AFD) et sur fonds propres, se concentre sur l'espace public, pour favoriser le droit de tous à la ville. Il est fondé sur la création d'un espace public naturel pour les habitants du quartier et de toute la capitale et inclut également des actions de proximité et des travaux d'infrastructure pour améliorer les conditions de vie dans le quartier. Cette approche innovante permet, en agissant sur l'espace public, de mobiliser aussi bien les habitants en changeant le visage de la ville que les autorités en les incitant à articuler services publics et occupation de l'espace. Cependant, le projet a dû se confronter à une situation tendue, entre les habitants des nombreux quartiers informels de la capitale, qui ont dû s'organiser en parallèle au système régulier pour pallier le laisser-aller des services publics et les autorités, retranchées derrière l'instabilité de ces zones de non-droit et mal outillées pour instaurer une régulation légale. Dans ce contexte, le maître d'ouvrage délégué peut contribuer à créer des conditions favorables au retour de la puissance publique dans les quartiers. Ce sont ces défis qui ont construit le projet et qui continuent de le modeler.

#### Encadré 1: Présentation de Martissant

Martissant est un immense quartier principalement résidentiel de Port-au-Prince, qui comptait 262 530 habitants en 2009 d'après les estimations de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI). A quelques minutes du centre-ville, il concentre au moins un quart des habitants de la capitale et se situe à la sortie Sud de la ville, longeant la route nationale qui mène vers les départements du Sud. Ce quartier s'est étendu, depuis la chute de la dictature, sur les flancs du Morne l'Hôpital et le long de la mer, sur des « polders » faits de limons et de déchets. Une grande partie de cette zone a été fortement meurtrie par les violences des années 2000, puis suite au départ de Jean-Bertrand Aristide en 2004, et l'imaginaire collectif accole bien souvent au nom du quartier le stigmate de l'insécurité. En 2010, la zone située sur la faille sismique a fortement souffert du tremblement de terre.

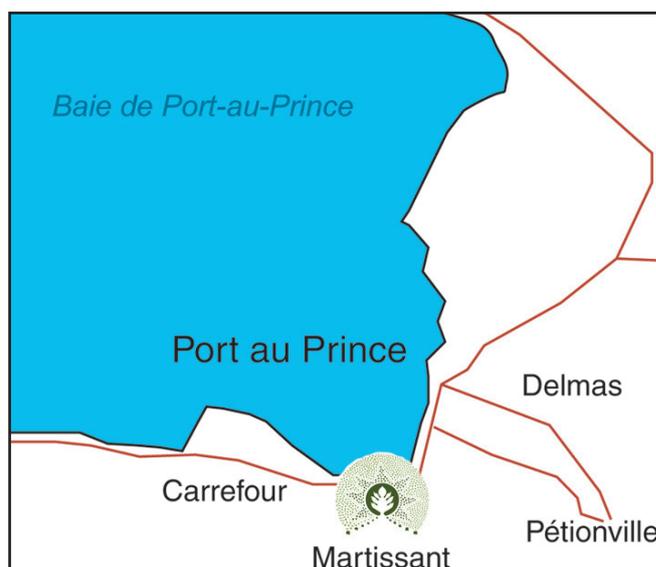


Figure 1. Situation de Martissant dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince © Lucie Couet



Figure 2. Localisation de la ZAC de Martissant à Port-au-Prince © Lucie Couet

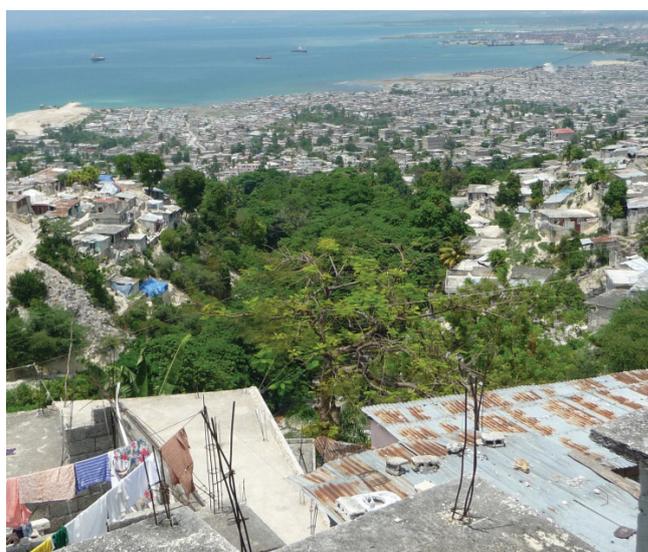


Figure 3. Le Parc de Martissant, îlot de verdure au cœur du quartier de Martissant © Estelle Grandidier

## 2. Transformer l'environnement urbain : le projet de Martissant face au défi de l'espace public

### 2.1 Quelle relation entre l'amélioration des infrastructures hydrauliques et la création du parc public au cœur du quartier ?

En 2007, FOKAL et le Gret ont choisi de s'impliquer dans un programme de revitalisation urbaine à Martissant, respectivement pour la création d'un parc public et pour la mise en place de services de base en eau potable et assainissement au cœur du quartier. D'autres ONG (AVSI, Concern Worldwide, Oxfam GB et Intermon) ont rejoint le programme, intervenant sur la formation professionnelle, l'éducation et la nutrition infantile, la gestion de conflits.

#### Encadré 2: Présentation des pilotes du programme

FOKAL est une fondation haïtienne créée en 1995 avec pour mission de favoriser le développement de la démocratie à travers la responsabilité individuelle et collective. FOKAL, qui fait partie du réseau Open Society Foundations, travaille sur l'éducation, l'environnement, la culture et les arts, mais aussi les médias ou encore le patrimoine.

Le Gret est une ONG française de développement présente en Haïti depuis 1994, qui construit son approche communautaire sur la gestion de l'eau dans des quartiers populaires de la capitale par des comités élus, délégués du service d'eau sur leurs territoires par l'ancienne Centrale autonome métropolitaine d'eau potable (CAMEP), désormais Centre technique d'exploitation de la région métropolitaine de Port-au-Prince (CTE RMPP).

Les 17 hectares du futur parc urbain de Martissant sont au cœur du projet de revitalisation du quartier. Cinq propriétés privées, non encore envahies par l'urbanisation, ont été déclarées d'utilité publique par le gouvernement haïtien en 2007. Ce parc est devenu un levier pour améliorer la gestion de l'eau et des déchets, mais aussi pour transformer l'image du quartier et créer un lieu public qui favorise l'éducation environnementale. Cette démarche, initiée deux ans avant le tremblement de terre, appuyée par le CTE RMPP, la Mairie de Port-au-Prince et le Ministère des Travaux Publics, des Transports, des Communications et de l'Énergie (MTPTCE), est innovante à plusieurs points de vue. Lancer un projet structurant pour la création d'un espace public axé sur la protection de l'environnement, dans un quartier fortement stigmatisé et souffrant encore de la violence, largement oublié des services publics, est une démarche inhabituelle, malgré l'évidente urgence de la problématique urbaine dans la capitale. Les acteurs de ce projet se sont trouvés en butte - et le sont encore aujourd'hui - à la mise en cause de l'utilité de créer un parc dans un bidonville. Les habitants du quartier, quant à eux, soutiennent ce projet. Au lendemain du tremblement de terre, alors que tous les espaces disponibles

accueillaient des tentes et des constructions de fortune, le parc de Martissant a été préservé de l'envahissement, sans aucune démonstration de force.

### 2.2 Comment le projet d'accès à l'eau a-t-il évolué vers une démarche plus globale d'amélioration du cadre de vie ?

La problématique de l'accès à l'eau potable est centrale à Port-au-Prince. L'amélioration de ces réseaux dans un environnement urbain non planifié constitue un défi majeur. Cette ambition va de pair avec la nécessité de changer certaines pratiques, sans attendre que les infrastructures aient été mises en place.

Dans la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de Martissant, l'eau n'est pas une denrée rare, contrairement à d'autres quartiers de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Cependant, les habitants y accèdent de manière illégale, avec des prises clandestines sur les réseaux qui transportent l'eau du morne L'Hôpital vers le centre-ville. Réalisés notamment lors des périodes d'instabilité politique, ces piquages entraînent gaspillage et pollution par les déchets et les eaux usées. La source Leclerc, qui se situe au cœur de Martissant face au parc, émerge en aval d'un bassin versant devenu peu à peu une zone d'habitation dense. Symptôme de l'urbanisation non contrôlée du quartier, la source est fortement polluée depuis que son captage est confondu avec le lit d'une importante ravine qui draine eaux usées et pluviales vers la mer.

Dans le cadre de la création du parc de Martissant, le CTE RMPP a confié au Gret le soin de réhabiliter la source Leclerc pour améliorer son exploitation. Au-delà de ce mandat, le Gret a identifié deux difficultés. Cette source, bien que située au cœur du quartier, ne lui profite pas directement ; et la ravine Leclerc représentait un danger pour les habitations construites de part et d'autre de son tracé naturel et pour la potabilité de la source. Pour répondre aux attentes du CTE RMPP et à celles des habitants, un projet associant des mesures techniques de protection de la source et l'amélioration de l'accès à l'eau potable destinée aux riverains a été élaboré. Il prévoyait d'intégrer un important volet portant sur l'assainissement du quartier en amont (canalisation et déviation des eaux de drainage) et de transformer les prises illégales en bornes fontaines et douches communautaires gérées par un comité de gestion d'eau. En outre, afin d'inscrire ces infrastructures sectorielles dans une démarche plus globale d'aménagement de la zone, l'amélioration des voies d'accès au futur canal était prévue (passerelles, escaliers et trottoirs) pour faciliter les circulations piétonnières.

Après validation de ces options par les instances techniques chargées du suivi de l'intervention, de fortes résistances sont apparues chez les habitants au moment de la mise en œuvre de la première phase de travaux. Niant le besoin de canaliser la ravine, perçu comme un investissement inutile et « archaïque », la revendication des habitants portait sur une route d'accès au quartier. Un processus de négociation a été engagé, qui a débouché sur une double issue. La nécessité de prendre préalablement en compte le drainage, comme gage de protection du quartier, a été finalement acceptée.

Parallèlement, une partie des fonds a été réorientée pour créer une voie de circulation accessible aux engins motorisés, participant ainsi à la transformation de l'image de l'entrée du quartier. Le projet a ainsi évolué d'une logique initiale centrée sur l'accès à un service public sectoriel vers une amélioration globale du cadre de vie à travers l'aménagement de l'espace public.

Pour redonner sa place à l'espace public - qui n'a pas fait l'objet d'une planification préalable -, la récupération d'emprises sur des terrains privatisés était nécessaire. Des murs de soutènement sur la canalisation de la ravine ont permis de récupérer des espaces sous-utilisés et de les rendre accessibles à tous, en offrant une impression d'agrandissement et d'ouverture. Les passerelles de traversée et les escaliers communautaires qui accompagnent trottoirs et accès aux habitations ont été pensés au cas par cas dans un schéma de circulation cohérent avec les déplacements des riverains à l'intérieur du quartier. A l'issue des travaux, la ravine ainsi canalisée donne l'impression de s'effacer visuellement au profit des aménagements destinés à la circulation des habitants.



Figure 4. Source Leclerc avant réhabilitation



Figure 5. Revendications d'habitants du quartier (« nous ne voulons pas un canal, nous voulons une route »)



Figure 6. Ravine aménagée et voies d'accès améliorées après les travaux. [© Estelle Grandidier]

La conception de ces aménagements a apporté une nouvelle façon de vivre le quartier, de l'occuper et de s'y déplacer : on flâne plus volontiers le long du canal aménagé, de nouveaux espaces de rencontre ont émergé là où on passait rapidement son chemin en prenant garde à ne pas tomber. Ils ont également contribué au changement d'image du secteur, en interne et en externe, en créant une continuité harmonieuse entre les aménagements du Parc de Martissant et leurs prolongements vers les quartiers en amont.

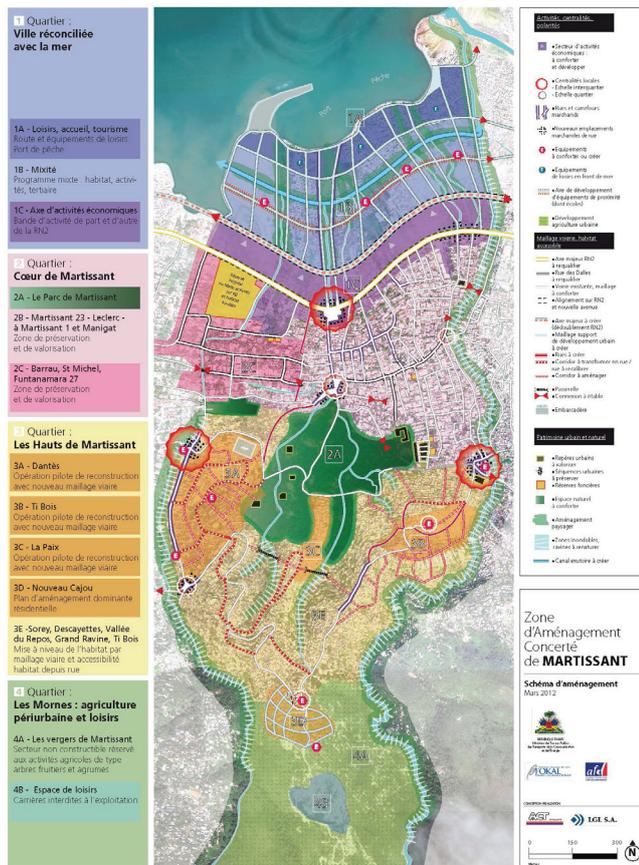
Itérative et construite au fil du projet, cette démarche, fondée sur les problématiques de l'espace public, montre qu'il est possible de transformer dans le même temps un territoire physique et les pratiques de ses habitants pour améliorer leurs conditions de vie.

### 2.3 Le schéma d'aménagement de Martissant, une démarche fondatrice

Après le tremblement de terre, FOKAL et le Gret ont préconisé le lancement d'une étude de grande ampleur pour la réalisation d'un schéma d'aménagement sur 500 hectares, soit plus de 45 000 habitants, du quartier de Martissant. L'un de ses objectifs est de protéger 17 hectares de terrains boisés pour les mettre à disposition de la population, tout en répondant à l'amélioration et au développement urgents des réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'accès à l'énergie et de voirie. L'AFD et le MTPTCE ont soutenu ce projet.

FOKAL a été désignée maître d'ouvrage délégué du Ministère pour assurer le suivi de cette étude lancée en mai 2011. La Mairie de Port-au-Prince et le Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire (CIAT) ont été invités à participer au comité de pilotage de l'étude. Dès les premiers mois, l'ensemble des acteurs se sont accordés pour valoriser l'espace public afin d'assurer le développement futur du quartier. Si la question du logement demeure une problématique essentielle dans le cadre de la reconstruction, elle est réduite à l'initiative individuelle, faute de promoteurs immobiliers, de gestionnaires de biens, d'office public de l'habitat, mais aussi de crédits adaptés. Concentrer la plus grande partie des actions futures d'aménagement de la zone sur la voirie et les réseaux va permettre, à terme, de valoriser le foncier et d'améliorer de fait l'habitat. La démarche permet aussi

d'avancer vers la reconnaissance formelle des quartiers les plus récents et d'envisager la restructuration du foncier. L'étude s'est achevée en mars 2012. Le schéma d'aménagement du quartier a généré un plan d'action décliné en 126 activités, de l'implication des habitants dans des micro-projets d'amélioration du quartier à la création de nouvelles rues. L'Unité de Construction des Logements et des Bâtiments Publics, service de la Primature créé fin 2011, a choisi de mettre en œuvre en direct ces aménagements. Les défis sont nombreux, en particulier la coordination de cette nouvelle maîtrise d'ouvrage déléguée du Ministère des travaux publics avec les autres services de l'Etat et ses opérateurs, mais aussi les contraintes financières qui exigent des réalisations rapides dans un contexte complexe. Le lancement du travail devrait avoir lieu à l'automne 2013.



**Figure 7.** Carte générale produite dans le cadre du schéma d'aménagement, © ACT-LGL SA, mars 2012.

En s'appuyant sur leurs expériences, FOKAL et le GREP ont ainsi contribué à définir une démarche centrée au départ sur les réalisations d'infrastructures et les transformations physiques pour modifier les pratiques avec l'ambition d'inscrire ces projets dans la durée grâce à l'implication et l'appropriation des habitants.

### 3. Comment impliquer les habitants du quartier dans la gestion des biens collectifs ?

Dans ces quartiers livrés à eux-mêmes, la logique collective arrive difficilement à fédérer face au faible sentiment d'appartenance des habitants. Dès lors, comment susciter un inté-

rêt des habitants pour l'entretien de leur quartier, la maintenance, la gestion et le respect de l'espace public ?

#### 3.1 Débattre et sensibiliser : donner la parole aux habitants et faire évoluer les pratiques

En 2008, FOKAL a lancé un processus de consultation des habitants du quartier à travers une méthodologie appelée « espaces de parole ».

Après une première rencontre de présentation du projet de FOKAL aux individus ou associations souhaitant y participer, les personnes intéressées à débattre des questions de sécurité, de citoyenneté et de salubrité étaient invitées à trois « espaces de parole » de deux heures. Ces sessions étaient limitées à douze personnes afin d'assurer une bonne qualité des échanges. A la suite de ces rencontres, FOKAL a organisé de nombreuses formations, en particulier sur les droits des citoyens et les droits des femmes. Un projet de gestion des déchets, financé par l'Union Européenne, a également été mis sur pied, à la demande des participants qui ont fait le constat d'un besoin criant d'organisation du ramassage dans la zone. Ce processus a permis de nouer des liens avec les habitants, de mieux comprendre leurs priorités et leurs difficultés, mais aussi d'établir un dialogue entre des personnes résidant dans différentes zones du quartier et qui n'osaient pas circuler à l'intérieur des autres zones. Une forte demande d'Etat s'est d'ailleurs fait sentir dans les « espaces de parole » : elle a encouragé la puissance publique à renforcer sa présence dans le cadre du projet.

FOKAL a également soutenu les initiatives de nombreuses associations du quartier pour construire et mettre en œuvre de petits projets d'aménagement, d'électrification, de sensibilisation à la citoyenneté. Parallèlement, des activités socio-culturelles à destination des enfants et jeunes du quartier ont été mises sur pied durant les vacances scolaires. Lors de l'une de ces formations, 21 jeunes ont réalisé des courts métrages sur leur vision du quartier, son histoire et leurs préoccupations (<http://filmhaiti.com/fr/featured/millions-invested-into-anarchy-i-look-at-martissant-des-millions-anarchiquement-investis-mon-regard-sur-martissant-milyon-ki-depanse-yon-mannye-anachik-map-gade-matisan/>). Enfin, FOKAL attribue chaque année 150 bourses scolaires pour permettre à des enfants de s'inscrire dans les établissements du quartier, sur critères de réussite et de précarité économique.

Le projet a permis de fournir, depuis son lancement, plus de mille cinq cents emplois de court terme dans la construction, le nettoyage et le curage, mais aussi le gardiennage, l'animation des activités et la gestion administrative des projets. Or, l'emploi est l'une des premières demandes des habitants du quartier, qui considèrent souvent que leur implication dans le projet se traduit aussi par leur participation active à sa réalisation, bénévole ou rémunérée.

FOKAL a ainsi voulu mener une démarche d'inclusion, pour améliorer progressivement l'autonomie des organisations du quartier et de ses habitants, mais aussi pour reconstruire les relations avec l'Etat haïtien. Des liens de confiance se sont bâtis, difficiles à évaluer mais néanmoins palpables dans le soin que prennent les riverains du parc et de ses équipements et dans la quiétude des relations entretenues avec

FOKAL. Ils demeurent néanmoins fragiles, car exposés aux conditions de vie très difficiles du quartier. Même s'il n'est pas possible d'inclure tous les habitants d'une zone de plus de 45 000 habitants, des canaux de communication ont été ouverts. La reprise d'un territoire de 17 hectares, désormais contrôlé, a permis de limiter l'insécurité dans la zone. Sans ces espaces de dialogue et cet appui continu aux organisations de la zone, FOKAL aurait sans doute eu plus de difficultés à mettre sur pied ce projet complexe. Il se poursuit toujours avec l'ambition de créer des liens directs entre les habitants de la zone et l'Etat haïtien, sans l'interface de FOKAL ou d'aucune autre institution non étatique.

### 3.2 Favoriser la participation active en renforçant le pouvoir communautaire

Si l'on veut transformer durablement un quartier tel que Martissant, la faisabilité sociale et la viabilité économique sont essentielles pour réaliser les infrastructures et éviter leur dégradation.

L'une des clés de la réussite réside donc dans l'intéressement des futurs usagers. Répondre à un besoin ne suffit pas, il faut aussi renforcer le pouvoir communautaire, en construisant des convergences d'intérêts qui garantiront la pérennité du service. L'enjeu est de fédérer dans la durée autour d'une cause collective, là où les logiques de l'urgence se concentrent sur une assistance rapide et ponctuelle aux individus. Ces principes sont le cœur de l'ingénierie sociale et ont été mis à contribution à Martissant.

Dans le cadre du projet du Gret à Martissant, plusieurs leviers ont été activés pour susciter l'intérêt des habitants en s'appuyant sur la société civile et les personnes ressources du quartier (notables, leaders communautaires, etc.). Des associations locales et des habitants ont bénéficié de formation et de soutien organisationnel pour participer à la décision tout en constituant un réseau solide d'information qui a permis d'anticiper des problèmes liés à la mise en œuvre des travaux.

#### 3.2.1 La mobilisation des acteurs de la société civile

Un rapide diagnostic des organisations de base a conduit à sélectionner une quinzaine d'entre elles, les plus dynamiques et les plus représentatives des habitants. Elles ont participé à des séances de formation et de présentation des grandes étapes du projet. Dans un second temps, la démarche a été élargie à des personnes, issues ou non d'organisations de base, susceptibles de jouer un rôle dans le développement de Martissant. Sur 150 personnes présélectionnées, une cinquantaine a validé les évaluations des formateurs de la Faculté des Sciences Humaines de Port-au-Prince (FASCH), mobilisés pour leurs compétences en accompagnement des mouvements sociaux de développement local. Le groupe ainsi constitué a été formé à diverses thématiques telles que la connaissance du milieu sociologique, la médiation communautaire, le renforcement des leaders, le plaidoyer, la dynamique de groupe ou encore la question de la citoyenneté vis à vis des valeurs patrimoniales de Martissant. L'ensemble du processus a conduit à l'obtention par une cinquantaine de

personnes d'un diplôme reconnu par la faculté d'Etat.

Bien qu'il soit difficile d'en mesurer l'impact, ce réseau élargi a indéniablement donné une base solide à la circulation d'informations et à la diffusion d'une vision communautaire inclusive.

#### 3.2.2 La mise en place d'un comité d'appui

Cette structure a été créée pour accompagner les travaux d'aménagement en assurant l'interface entre les habitants et les opérateurs du projet externes au quartier (Gret et entreprises haïtiennes). Le comité d'appui réunit les membres du comité d'eau et des représentants de trois sous-quartiers désignés par les organisations de base. Il a joué un rôle essentiel dans le bon déroulement des travaux : en prenant en charge le recrutement de la main d'œuvre locale et les aspects de sécurité sur les chantiers, il a gagné la confiance des entreprises dans un contexte difficile.

Au-delà, les membres du comité d'appui ont accru leur leadership en tant qu'acteurs de développement local, à travers leur relation avec les habitants : circulation d'informations, relais des revendications, concertation, sensibilisation, mobilisation et conscientisation. Après une période de rodage, le comité d'appui a su réutiliser à son tour certaines méthodes d'ingénierie sociale pour faciliter l'aboutissement des travaux en conciliant globalement les attentes des différentes parties prenantes. Les anciens membres du comité d'appui sont aujourd'hui sollicités pour la mise en place des branchements domiciliaires d'électricité à Martissant, ils servent également de points focaux pour les études et autres initiatives liées au développement local du quartier, et portent la voix des habitants dans les réunions organisées par les institutions haïtiennes et internationales.

#### 3.2.3 L'accompagnement et le renforcement dans ses attributions du comité de gestion d'eau

Ce volet de la démarche doit garantir la pérennité des infrastructures d'eau potable et d'assainissement communautaires ainsi que la fourniture d'un service social d'accès à l'eau dans le quartier. Outre un soutien renforcé pour l'utilisation des outils classiques de gestion, les dispositifs nécessaires pour assurer un relais permanent entre les services étatiques et les habitants de Martissant ont fait l'objet d'une réflexion collective. La question de l'entretien des infrastructures d'assainissement a également été posée : le système de vente de l'eau pourrait permettre le financement de ce nouveau type d'intervention.

#### 3.2.4 Bilan de ces initiatives

Pour atteindre ses objectifs, cette méthode de mobilisation et de participation active des habitants a dû dépasser le stade classique des revendications pour aller vers une compréhension globale des enjeux de développement pour le quartier. Face à l'exigence du « tout, tout de suite », il a fallu faire comprendre la nécessité du phasage : protection de la source Leclerc, création des bornes fontaines, avant d'envisager dans un futur proche la régularisation des branchements individuels. De plus, ce travail de longue haleine repose

essentiellement sur la capacité de certains individus « moteurs » à porter la dynamique.

Alors que les habitants s'étaient détournés du projet, ces démarches d'ingénierie sociale ont permis de fédérer des intérêts divergents autour d'enjeux concrets. On a ainsi assisté à un phénomène de régulation interne au quartier entre des personnes revendiquant leur opposition au projet et la majorité des habitants qui ont mis en place un système de concertation, sans que le Gret ait à intervenir. La même situation s'est produite avec les bandes armées qui sévissent à Martissant : grâce à la mobilisation communautaire, à un réseau réactif d'information et à des stratégies de médiation, les habitants ont pu les empêcher de nuire au bon déroulement du projet.

« Martissant pour un autre visage, Martissant pour une autre image » : ces slogans qu'on a pu lire lors de la journée d'inauguration témoignent de la volonté des habitants de changer la perception de leur quartier, à l'interne comme à l'externe. Grâce à leur participation à des transformations matérielles, on observe leur fierté d'avoir été parties prenantes ainsi que l'envie de respecter les espaces aménagés (avec par exemple un mouvement spontané de « police du voisinage » qui veille à l'entretien partagé de l'espace public) et même d'embellir ou d'améliorer les espaces privés.

### 3.3 L'impact de la mise en œuvre d'approches différentes sur un même territoire

Les approches de FOKAL et du Gret pour la réalisation de projets avec les habitants de Martissant sont deux exemples parmi d'autres de démarches inclusives. D'autres ONG présentes dans le quartier emploient leurs propres méthodologies pour faciliter les échanges et renforcer leurs interlocuteurs. Ainsi l'ONG Concern Worldwide a-t-elle développé un travail au long cours pour la mise en place de lieux de dialogue dont l'objectif est de réduire la violence dans la zone, avec les acteurs impliqués dans ces violences comme avec les victimes.

La multiplicité des méthodologies et des approches suscite souvent des confusions auprès des habitants du quartier, sur les actions comme sur les acteurs impliqués. Les sessions de consultation ne sont pas exemptes de critiques dirigées contre d'autres intervenants, ou contre la démarche adoptée par une autre organisation, en jouant sur des intérêts contradictoires. Toutefois, les organisations de base qui portent ces projets ont une fine connaissance des stratégies de chaque intervenant. Dès lors, on peut se demander si la diversité des acteurs et des méthodologies crée une forme d'opportunisme parmi les associations locales ou, au contraire, renforce leur autonomie et leur capacité à dialoguer avec les institutions en présence. Il n'existe pas de réponse uniforme à cette question.

Les associations qui s'impliquent auprès des ONG présentes dans le quartier sont souvent les mêmes. Or, elles affichent souvent un nombre de membres difficile à vérifier, ce qui interroge sur leur représentativité. Elles ont rarement mis en place un fonctionnement démocratique interne. Néanmoins, tout en prenant en compte ces limites, les acteurs peuvent mieux ajuster leurs projets afin d'assurer une réelle construction communautaire, voire à terme une autonomie

des organisations de quartier partenaires.

L'écoute et la réflexion sont indispensables pour conserver une ouverture suffisante vers les habitants du quartier, afin que les projets ne soient pas accaparés par des petits groupes. La structuration de ces organisations et l'apprentissage de mécanismes de gestion transparents et démocratiques d'une association peuvent permettre, à terme, de leur assurer leur pleine place dans le débat et au sein des projets pour le quartier. Enfin, la présence de l'Etat, avec le contrôle des actions qui se déroulent dans le quartier, sera un facteur déterminant pour éviter un accaparement par un petit nombre d'habitants des bénéficiaires des projets.

## 4. Renforcer la puissance publique

« Nous à Martissant, on a « soif » de services publics, nous voulons être considérés comme des êtres humains ». Se sentir citoyen à part entière passe aussi par la reconnaissance du droit à la ville de ces habitants des quartiers informels. L'espace public, qui appartient à la fois à tous et à personne, pose la question de la gestion collective : qui est responsable ? Comment ? Pour quoi faire ?

Au-delà de l'appui ponctuel des organisations internationales, le renforcement de la puissance publique offre des perspectives durables de suivi et de régulation des services de base, de sécurisation foncière, ou encore du respect des lois. Si ces fonctions peuvent être garanties par les autorités étatiques, il s'agira alors d'un signe fort vers la formalisation de ces quartiers actuellement marginalisés.

### 4.1 FOKAL et le Gret : quel rôle pour les maîtres d'ouvrage délégués ?

Le positionnement d'un maître d'ouvrage délégué se définit par une délégation de compétences par laquelle il applique la politique décidée par le maître d'ouvrage, via un mandat, qui le rend notamment responsable des passations de marché. A la différence de l'assistant à maîtrise d'ouvrage qui conseille le maître d'ouvrage, le maître d'ouvrage délégué exécute des projets et en rend compte auprès du maître d'ouvrage avec des dispositifs de suivi et de pilotage.

Le contexte haïtien est caractérisé ces dernières années par la faiblesse de l'Etat. Souffrant des conséquences de l'instabilité politique, d'un déficit en nombre et en compétences de ressources humaines, il manque de moyens d'intervention pour agir sur la totalité de son territoire. Dans ce contexte, le recours à des maîtres d'ouvrage délégués comprend un volet d'appui à la construction de l'Etat dans ses fonctions régaliennes.

FOKAL a signé, en 2007, un contrat avec le gouvernement haïtien représenté par la Primature pour le projet du parc de Martissant et pour mener des études et des projets dans ce secteur. Ce contrat a été renouvelé en 2010 pour cinq ans. Parallèlement, FOKAL a reçu délégation de maîtrise d'ouvrage du MTPTCE pour le suivi de l'étude du schéma d'aménagement de la zone. Le Gret a quant à lui assumé la position de maître d'ouvrage délégué du CTE RMPP pour l'intervention sur la source Leclerc et la mise en place de services de base en eau potable et assainissement à Martissant.

Ces délégations de maîtrise d'ouvrage découlent de la position de FOKAL et du Gret, moteurs de ces projets, mais aussi de la faiblesse des institutions publiques, peu outillées pour les mener à bien. FOKAL et le Gret ont cherché non à remplacer l'Etat haïtien dans ses prérogatives, mais à renforcer ses compétences en incluant toujours les services concernés dans l'ensemble des démarches de projet. La place de maître d'ouvrage délégué, pour FOKAL comme pour le Gret, s'est souvent confondue avec le rôle d'assistant au maître d'ouvrage, afin d'assurer la durabilité des projets à terme, en mettant en capacité l'Etat haïtien de poursuivre le travail.

### 3.2 Comment faire appel aux services publics pour la gestion urbaine d'un territoire ?

Outre la délégation de maîtrise d'ouvrage, FOKAL et le Gret recourent le plus régulièrement possible aux services publics de l'Etat pour la gestion urbaine quotidienne dans la zone. Ainsi, le Service d'Entretien des Equipements Urbains et Ruraux (SEEUR), en charge du curage des ravines, des drains et des dégradeurs, est-il financé par FOKAL – via l'United Nations Office for Project Services (UNOPS) – pour la réalisation d'activités quotidiennes d'entretien de la salubrité et des infrastructures. De façon plus approfondie, FOKAL travaille avec le Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides (SMCRS), en charge de la collecte des déchets ménagers, afin que les camions du service passent trois fois par semaine dans la zone. Enfin, FOKAL soutient techniquement et financièrement de nombreux petits projets d'organisations pour électrifier les maisons et éclairer l'espace public : l'ensemble de ces projets est construit en collaboration avec Electricité D'Haïti (EDH). De son côté, le CTE RMPP a suivi de près l'intervention sur la source Leclerc et la Direction des Quartiers Défavorisés (DQD) a accompagné le renforcement du comité d'eau dans ses attributions.

Les services de l'Etat sont peu présents dans la zone et craignent souvent de s'y rendre : c'est pourquoi ces collaborations au quotidien sont essentielles pour la gestion de l'espace public et des infrastructures. Ainsi, en plus de pallier la faiblesse de leurs moyens en leur procurant des financements, FOKAL et le Gret s'engagent pour assurer le bon déroulement de leur travail dans le quartier et la pleine collaboration des habitants. Ce processus prend du temps. La confiance entre les services de l'Etat et les habitants de Martissant se reconstruit grâce à la régularité et la qualité des travaux effectués. A terme, l'ambition de FOKAL et du GRET est de passer la main aux habitants du quartier pour assurer l'interface avec les pouvoirs publics. Cette étape permettra progressivement de faire reconnaître ces quartiers comme « normaux », desservis par les services publics comme n'importe quel autre territoire. La présence de plusieurs comités de gestion (eau, électricité notamment) sur certaines zones de Martissant, avec des dispositifs institutionnels de délégation de service, prouve que ce processus s'est déjà enclenché. Ce processus ne pourra se faire que progressivement, en fonction des capacités et de la bonne volonté des associations de quartier, mais aussi des services de l'Etat.

### 3.3 Quelles interactions entre les services de l'Etat

### et les habitants du quartier ?

Face à la défiance des habitants envers les services de l'Etat, comment les rapprocher pour améliorer les conditions de vie dans un quartier ? L'histoire troublée d'Haïti a contribué à la méfiance envers l'Etat, tandis que ce dernier a peu, ou pas cherché, à établir sa présence dans des secteurs qu'il qualifie lui-même de « zones de non-droit ». A Martissant en particulier, des vagues successives de grande insécurité ont secoué le quartier jusqu'en 2007, et les rares services de l'Etat qui y étaient présents n'y accédaient plus sans risquer d'en être chassés par la violence. Le quartier était abandonné à ses propres règles de fonctionnement. Le retour à l'apaisement en 2007 a coïncidé avec le démarrage des activités de FOKAL et du Gret, mandatées par des services étatiques. La relation avec la société civile a permis l'émergence d'interlocuteurs locaux plus légitimes et mieux outillés pour servir de points d'ancrage et de relais à l'Etat.

Le processus de retour de la puissance publique et la création de nouvelles interfaces avec les habitants de Martissant s'est fait en plusieurs étapes. FOKAL et le Gret ont dès le départ cherché à créer les conditions de ce rapprochement, en impliquant habitants et services de l'Etat dans des instances opérationnelles conjointes (comités de pilotage, comité de suivi d'études et de travaux, visites de terrain...). Pas à pas, le dialogue a repris avec les services techniques de l'Etat. On remarque aujourd'hui des équipes du CTE RMPP qui passent inspecter la source Leclerc, ainsi que les camions du SMCRS ou encore les engins du SEEUR. Néanmoins ces interventions sont souvent liées au travail du Gret et de la FOKAL car les services publics demeurent très faibles. La reconnaissance de l'Etat est passée par des phases de concertation où les intérêts des différentes parties ont été discutés avec l'appui de la maîtrise d'ouvrage déléguée. Au-delà des attributions étatiques classiques de contrôle des normes, il a fallu imaginer des modalités adaptées au contexte du quartier. Par exemple, des compromis ont été demandés aux services étatiques pour la mise en place de mesures sociales (tarification sociale des services, délégation de responsabilité au niveau local). Il a fallu aussi s'assurer que l'insécurité ne pourrait plus, ou alors difficilement, bloquer cette démarche de rapprochement. Ces ajustements ont conduit à satisfaire à la fois les intérêts de l'Etat et des habitants de Martissant, bien que la situation demeure fragile.

### 5. La valorisation de l'espace public, bien plus qu'une disposition d'urbanisme, la création de perspectives d'avenir

Le contexte de mise en œuvre des projets en Haïti est critique. L'Etat est faible en ressources humaines et financières, et souffre aussi d'un manque de décentralisation qui rend la gouvernance urbaine de la capitale et de l'ensemble de la métropole complexe et erratique. De plus, la majorité des projets sont financés par des bailleurs de fonds internationaux, avec des subventions. Or, les projets urbains s'inscrivent dans le temps long. Les acteurs doivent alors jongler avec les contraintes administratives et financières, la nécessité de rendre visibles les actions, et un travail de

longue haleine qui garantit une réflexion pertinente, une coordination efficace et un ancrage réel dans le quartier. En plus des contraintes inhérentes à la rénovation urbaine dans des quartiers non planifiés, la faiblesse de l'Etat et les contraintes des bailleurs de fonds internationaux nécessitent que les maîtres d'ouvrage délégués et les opérateurs compensent bon nombre de hiatus pour assurer la continuité des projets. Ainsi, La mise en œuvre du schéma d'aménagement urbain par l'UCLBP demeure un immense défi.

La valorisation de l'espace public, si elle ne résout pas tout, permet cependant de recréer des liens. Des liens sociaux entre les habitants dans le partage d'un espace commun, des liens avec l'Etat qui par ses interventions montre des signes encourageants de formalisation.



**Figure 8.** Match sur le terrain de basket à Krepsak [© Estelle Grandidier]

Les premières réussites, qu'il s'agisse de l'aménagement de l'une des voies d'accès au quartier, auparavant impraticable, du terrain de basket de Krepsak ou encore du mémorial aux victimes du séisme du 12 janvier érigé dans le parc de Martissant, sont autant de raisons pour les habitants de Martissant de remplacer la stigmatisation par de la fierté. Les points de repère évoluent : plutôt que de se référer à un tas de déchets, on évoque la borne fontaine ou le futur centre culturel dans le parc. Plutôt que de circuler d'un endroit à un autre avec la crainte d'être attaqué, on prend désormais le temps de s'arrêter sur un banc, de discuter avec ses voisins, à la lumière d'un lampadaire, de la pièce de théâtre qui sera jouée prochainement sur le terrain de basket.

Autant de raisons de reprendre confiance dans l'avenir.

## Bibliographie

- BARRAU E. ET FRENOUX C., *Vers l'institutionnalisation d'une délégation communautaire ?*, in *Revue Tiers Monde* n°203 (3/2010), France, p. 123 à 140.
- BRAILOWSKY S., propos recueillis par BOIGALAIS A-S., *Intermédiation sociale et construction institutionnelle : démarche du programme d'approvisionnement en eau des quartiers populaires de Port-au-Prince, en Haïti*, collection *Coopérer Aujourd'hui* n°15, Gret, Paris, août 2000, 40p.